

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

32

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **17 OCTOBRE 2024**

### Objet de la délibération :

**DEMANDE DE  
SUBVENTION  
AUTOCONSOMMATION  
PHOTOVOLTAÏQUE  
COLLECTIVE  
RESIDENCE LE STADE –  
LE LAVANDOU**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **21** (dans l'attente de la  
nomination d'un représentant de la CAF et d'une délibération de la  
commission permanente du conseil départemental du VAR ayant force  
exécutoire pour la nomination d'un représentant, personne qualifiée)

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Christian  
BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO,  
Carmen COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick EVEILLEAU, Jeannine  
GHIO, Loïc GUILLEUX, Dominique LAIN, Josée MASSI, Jacques  
PEYROT.

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE  
Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU

**Absents et excusés :** Dalila CHOUIAH, Delphine GROSSO, Marc  
LAURIOL, Valérie RIALLAND

**Représentant du CSE :** Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement :** Frédéric LOUBEYRE (DDTM du  
Var)

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

### **Cette délibération annule et remplace la délibération n°37 du 28/06/2024**

La résidence LE STADE située sur la commune du LAVANDOU fait l'objet d'un projet  
d'installation d'une quarantaine de panneaux photovoltaïques sur les toitures terrasses de trois  
bâtiments permettant une production d'électricité prévue en autoconsommation pour les 18  
logements et les services généraux de VAR HABITAT.

Dans le cadre des demandes de subventions établies auprès du dispositif SOLAIRE READY  
(études désamiantage ...) et du dispositif SMART PV (installation panneaux) initiés par la Région  
Sud, les dossiers de constitution des aides nécessitent une délibération de l'organe délibérant  
décidant de la réalisation du projet estimé à 33 810 € TTC.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à  
l'unanimité et le transforme en délibération.

Le Président,

Thierry ALBERTINI